

Le communiqué poursuit plus loin en ces termes:

Parlant au nom du ministre des Communications, M. Faulkner a également exposé les articles du bill portant sur la radiodiffusion qui modifieront la loi de l'impôt sur le revenu de manière à orienter le flot des recettes publicitaires canadiennes vers les radiodiffuseurs canadiens en interdisant les déductions aux fins de l'impôt sur le revenu des dépenses au titre de la publicité diffusée par des radiodiffuseurs non Canadiens.

A en juger par ces deux passages, il semble que le ministre soit convaincu qu'en apportant ces modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, il va réorienter une part appréciable de ces revenus vers les entreprises canadiennes. Je ne pense pas qu'il en soit nécessairement ainsi. Tout d'abord, je dirai que le succès significatif des deux périodiques mentionnés, et en particulier du *Reader's Digest*, réside dans le fait qu'ils représentent tant au point de vue de la forme que du contenu ce que désirent les lecteurs canadiens, et comme ces périodiques s'adressent à un vaste public, ils se sont taillé une place exceptionnellement importante sur le marché.

● (1610)

Si les publications canadiennes avaient pris l'initiative de fournir à leurs lecteurs des textes décents, instructifs et intéressants, elles auraient réussi à conquérir une grande partie du marché et, partant, une part beaucoup plus importante des recettes publicitaires. Il n'est que trop vrai que le dicton: «On ne peut espérer se grandir en abaissant autrui» s'applique non seulement à l'individu mais aussi aux sociétés. Ce n'est pas en faisant voter cet amendement que l'on réussira à détourner le flot de la publicité vers d'autres périodiques. Il me semble que cet objectif pourra se réaliser plus facilement lorsque les éditeurs canadiens auront créé un magazine encore meilleur que *Reader's Digest*, au lieu d'attendre que le Parlement vote une mesure du genre de celle dont nous sommes saisis.

Peut-être serait-il bon de rappeler certains faits économiques concernant cette revue; bien que certains aient mis en doute la justesse de certains de ces arguments, je crois personnellement qu'ils sont essentiellement solides et fiables. On fait remarquer que plus de 30 p. 100 du capital du *Reader's Digest* appartenaient à des Canadiens. A l'exception d'un seul, ses directeurs sont canadiens. Son personnel canadien à plein temps compte environ 450 personnes, et il est évident que cette revue fournit indirectement du travail à des milliers d'autres. Le *Reader's Digest* a sa propre imprimerie à Montréal depuis 1948. Il publie des éditions anglaises et françaises, et investit actuellement 3 millions de dollars dans du matériel d'imprimerie. Les articles sur le Canada—et il s'agit plus maintenant du contenu de la revue—d'origine canadienne sont diffusés dans 26 éditions internationales et en 13 langues à l'intention de quelque 105 millions de lecteurs. Ce sont là simplement quelques-uns des faits dont il faut tenir compte pour juger du bill à l'étude et des répercussions qu'il aura, non seulement sur l'industrie de l'édition mais aussi sur l'ensemble de l'économie et de la société canadiennes.

A mon avis, après avoir étudié la situation sous tous les angles, on peut constater que le *Reader's Digest* a amplement donné la preuve qu'il était à la hauteur des exigences

Périodiques non canadiens

requis d'une honnête personne morale. Je n'ajouterai pas grand-chose, si ce n'est que je soulignerai certaines déclarations de ministériels. Elles figurent au compte rendu, mais j'aimerais en rappeler une ou deux maintenant. Le député de Cochrane a déclaré au cours du débat:

Monsieur l'Orateur, je participe au débat pour exprimer certaines réserves sérieuses à l'égard du bill dont nous sommes saisis.

Il ajoutait en suite:

J'ai des réserves à l'égard du bill à l'étude simplement parce que j'estime que l'on n'a pas vraiment essayé d'établir des directives à l'intention des sociétés d'édition pour les aider à maintenir leur caractère canadien. Le ministre me paraît intransigeant en refusant tout compromis à ce sujet et je ne comprends pas son attitude.

Le ministre des Communications (M. Pelletier) a dit que ce sujet faisait l'objet de discussions depuis pas mal de temps et que nous devrions être reconnaissants de ce qu'il nous ait été présenté sous la forme actuelle. Nous savons parfaitement qu'on en a beaucoup parlé, qu'on a pu beaucoup y réfléchir, qu'on peut en discuter depuis longtemps, mais il me semble qu'on n'a pas étudié vraiment à fond les répercussions que cette proposition aurait ou n'aurait pas, car j'estime qu'il subsiste encore bien des incertitudes et qu'il est difficile de juger des répercussions de mesures pareilles. Je crois qu'il conviendrait d'en faire une étude plus approfondie pour essayer de discerner le mieux possible quelles seront exactement les répercussions dans divers domaines.

Non seulement le député de Cochrane a fait les déclarations que j'ai relevées, mais le député de Vancouver Kingsway (M^{me} Holt) a fait circuler une lettre dont j'aimerais lire des extraits. Je crois que c'est un exposé très réfléchi. Tout ce que l'hon. représentante affirme dans cette lettre est, à mon avis, bien pensé et nous devrions longuement nous y arrêter. Elle écrit:

Je me suis ouvertement opposée à cette mesure. Elle est discriminatoire et injuste, et met en danger la vie d'une société immigrante de premier ordre, reçue dans notre pays depuis plus de 30 ans. Non seulement *Reader's Digest* a-t-il fourni des emplois et des occasions d'écrire à bien des Canadiens au sein d'une petite industrie—la publication de revues—mais plus que toute autre revue publiée au Canada, a représenté des articles et des nouvelles (sérieux et bien documentés) chaque mois de toutes les parties du Canada, unifiant ainsi notre pays.

Je poursuivrai ma lutte contre la mesure proposée quand elle sera présentée à la Chambre des communes, et si elle est renvoyée au comité de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

A l'avant-dernier paragraphe, elle écrit:

Je me dois et je continuerai de m'opposer à toute tentative pour mettre un terme à la vie et à la responsabilité publique de *Reader's Digest* au Canada.

L'opposition exprimée ne vient pas seulement de l'opposition officielle ni même de tous les partis de l'opposition. Cette résistance est assez importante, selon moi, au sein du gouvernement lui-même et il faudrait tenir compte de tous ces éléments en jugeant de la question. Mon collègue, le député de Hillsborough (M. Macquarrie), a proposé le retrait du bill. Je crois moi aussi qu'on devrait le retirer jusqu'à plus ample examen de tous les éléments en cause, savoir si cette décision est justifiée, vu les dispositions efficaces prises de bonne foi par le *Reader's Digest* pour jouer le rôle d'une bonne société canadienne et le succès évident de son apport à l'économie canadienne, et savoir si l'adoption canadienne retirera des bénéfices appréciables de l'adoption de cette mesure législative.